



**VILLE DE SARRALBE**  
(MOSELLE)

## DEGATS DE SECHERESSE 2022

La commune propose de demander la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Les habitants dont les domiciles ont été impactés par des dégâts (fissures, etc..) sont invités à déposer leur courrier accompagné de photos en mairie de SARRALBE - Service Technique - Bureau 30 (2<sup>ème</sup> étage) avant le 09/12/2022.

SARRALBE, le 14 novembre 2022

Le maire,

Pierre-Jean DIDOT



### Copie transmise :

- R.L.
- Affichage mairie
- Site internet ville
- Intramuros